



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale des Affaires Culturelles

**Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine
de la Haute-Garonne**

Toulouse, le 27 novembre 2025

Le chef de service
à

Hani CHOUCANE
Chargé du territoire nord Toulousain
ST/PTN/UPP-NTL
Direction Départementale des Territoires de
Haute-Garonne

**Objet : Avis ABF / Consultation des Personnes Publiques Associées sur le projet de révision du
PLU de la commune de Saint-Cézert**

Affaire suivie par : Géraldine Martin
geraldine.martin@culture.gouv.fr

Dans le cadre du projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Cézert en cours, vous avez sollicité l'avis de l'Architecte des bâtiments de France par courriel en date du 26 novembre 2025.

La commune de Saint-Cézert ne possède pas d'espace protégé au titre des codes du patrimoine et de l'environnement. Aussi, je vous informe que le projet de révision du PLU de Saint-Cézert n'appelle pas d'observation de ma part.


Eric RADOVITCH

Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine
de la Haute-Garonne
32 rue de la Dalbade
31000 TOULOUSE
05 61 13 69 69